
Pourquoi a-t-on raison de célébrer 1912 ?

Cette date est-elle fondatrice pour la protection des oiseaux et de la nature ?

Résumé

Le propos de cet article est d'interroger le présupposé de rupture qui entoure la date de 1912. En effet, le symbole a une force opératoire puissante auprès des acteurs de la protection des oiseaux, particulièrement en France. Cependant l'importance réelle de 1912 est à nuancer : la protection des oiseaux mobilisait bien avant la fondation de la LPO et ce sont plutôt les années 1920 et 1930 qui verront une transformation en profondeur de ce mouvement.

Introduction

1912 est une date qui sert de référence à nombre d'auteurs quant il s'agit de l'histoire de la protection des oiseaux et plus largement de la nature en France (Chansigaud 2012). La commémoration du centenaire à la fois de la LPO et de la réserve des Sept-Îles induit une focalisation supplémentaire, médiatique et très légitime, sur ce moment historique convoqué comme fondateur (Cadi 2012). Par cette journée d'étude, l'AHPNE participe à la célébration de cette longue histoire en faveur de la protection de l'oiseau.

Aussi, commencer en se demandant si l'on a raison de célébrer 1912 pourrait paraître osé voire iconoclaste ou même blasphématoire. Le fait est que le mouvement de protection de la nature en France n'a pas attendu 1912 et la LPO pour émerger. D'autres courants de protection lui préexistent et la LPO participe d'un courant naturaliste de protection de la nature inauguré en France par la Société d'acclimatation (SA), dont elle est directement issue (Luglia 2012). Les questions des ressources naturelles, des extinctions, de l'utilité ou de la nuisibilité des espèces, des réserves ou la notion d'équilibre naturel sont autant de voies qui ont conduit à l'émergence de la protection de la nature.

En utilisant la démarche et les méthodes de l'historien, l'importance de 2012 va être mise en valeur mais peut-être pas pour les raisons auxquelles on pense habituellement. C'est en fait le présupposé de rupture, et donc de nouveauté, qui est interrogé en réinsérant cet événement - la naissance de la LPO - dans un contexte étiré du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle et ainsi faire la part du symbole et celle de la réalité car 1912 paraît bien relever des deux registres.

Une nouvelle association ?

On sait en définitive peu de choses de la naissance de la LPO. Le *Bulletin de la SA* reste muet sur le sujet jusqu'à l'article fondateur de Louis Magaud d'Aubusson en 1912¹. Il semble ainsi que l'idée originelle revienne à Albert Chappellier qui convainc plusieurs de ses collègues de la SA dont Magaud d'Aubusson, le premier président de la LPO, de fonder une sous-section dédiée exclusivement à la protection des oiseaux, imitant d'autres pays européens (*Royal Society for the Protection of Birds* (Royaume-Uni, 1889). La différence, notable, est qu'en France cette association dédiée à la protection de l'oiseau n'apparaît qu'en tant que sous-section de la SA.

La LPO est-elle en 1912 une véritable association indépendante, notamment de la SA ? La réponse est tout sauf tranchée. D'abord, force est de constater que la LPO est très intimement liée à la SA, en 1912 et même après. Son siège social est, par exemple, fixé au siège de la SA où se tiennent ses séances. Et quand la Société d'acclimatation déménage en 1917 du n°33 de la rue de Buffon au 198 du Boulevard Saint-Germain, puis en 1933 vers le n°4 de la rue de Tournon, la LPO suit et déplace également son siège social. Comme n'importe quelle autre section, la LPO figure

dans l'organigramme de la SA et les procès-verbaux de ses réunions sont publiés dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation*. Enfin, la LPO participe à la « séance publique annuelle de remise des récompenses de la Société d'acclimatation », qui vise à la célébration et au prestige de la Société d'acclimatation. Mais, dans le même temps, la LPO n'est pas une section ou une sous-section comme les autres. En effet, elle dispose dès l'origine d'un trésorier et d'un budget séparé de celui de la SA. Dès 1912, elle entreprend de publier un *Bulletin* distinct de celui de la SA : le *Bulletin de la LPO* qui devient en 1925-1926 le *Bulletin de la FGFPO*.

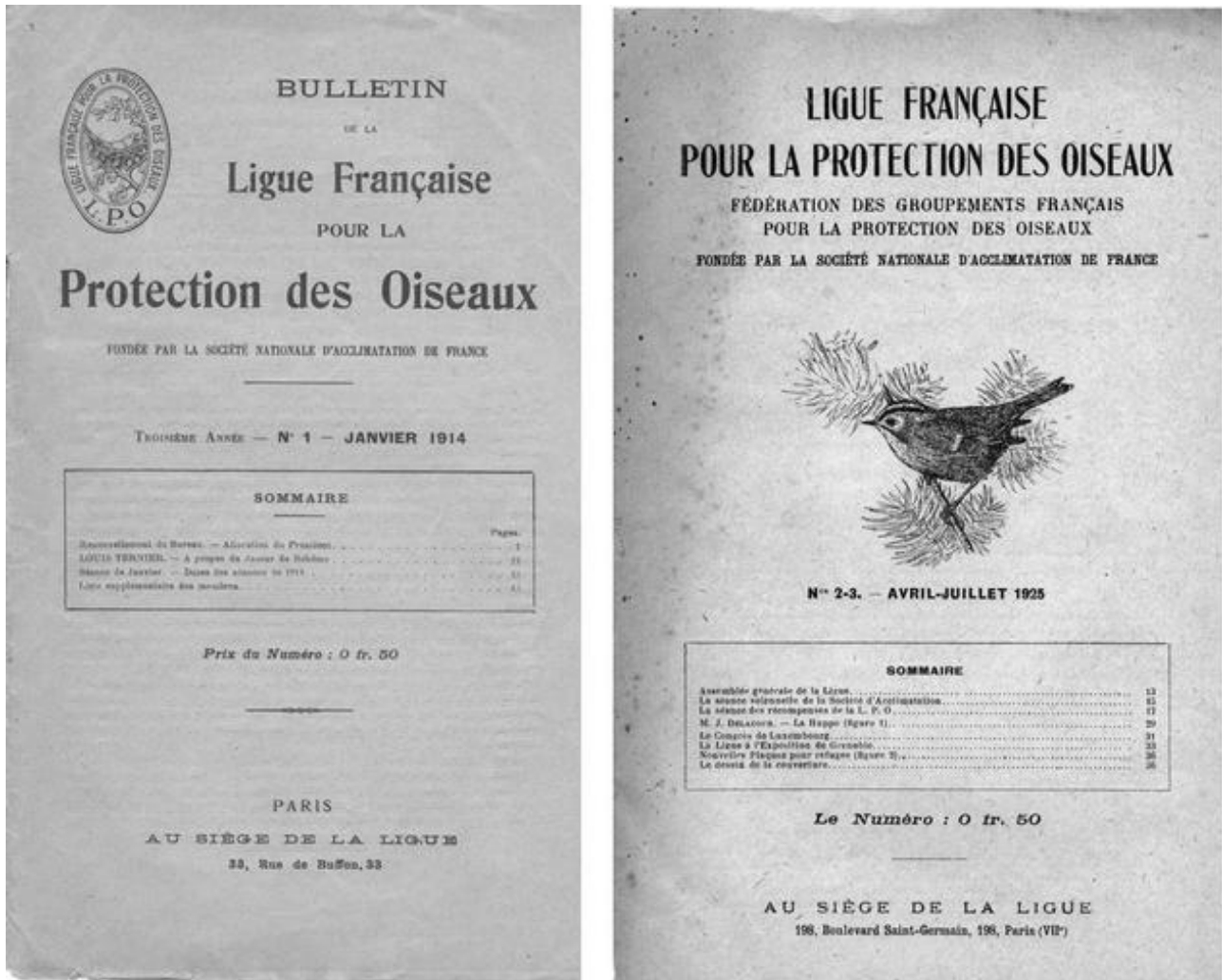


Fig. 1 : Couverture des publications de la LPO en 1914 et 1925.

Elle organise également des manifestations distinctes de celle de sa société-mère et en son nom propre.



Fig. 2 : Médaille de la LPO, 1914.

Dans les deux premiers congrès mondiaux de protection de la nature en 1923 et en 1931, elle apparaît comme coorganisatrice au même niveau apparent que la Société d'acclimatation même si, dans les faits, c'est celle-ci qui se charge d'à peu près tout. Enfin, en 1936, quand la SA déménage à nouveau et retourne rue de Buffon, la LPO, elle, va s'installer au 129 boulevard Saint-Germain. La LPO prend très officiellement son envol en 1966 en se séparant institutionnellement d'avec la SNPN, héritière de la SA, actant une séparation de fait même si pas d'âme. On le constate, il semble difficile d'affirmer qu'en 1912 une structure toute nouvelle soit née.

Les dirigeants de la LPO sont-ils différents de ceux de la SA ou au contraire observe-t-on une proximité dans les équipes ? En 1912 et dans les premières années de la LPO, manifestement les liens humains sont prégnants car les bureaux de la section d'ornithologie et de la sous-section LPO sont presque identiques.

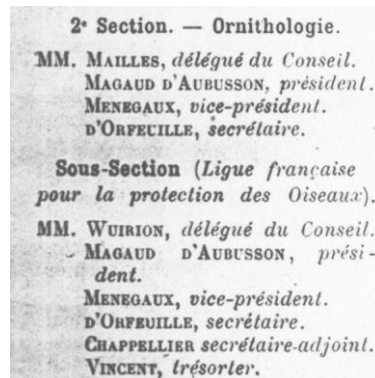


Fig. 3 : Organigramme de la section d'ornithologie de la SA en 1913.

Les principaux artisans de la LPO sont d'ailleurs des membres importants de la SA.

Louis Magaud d'Aubusson (1849-1917), tout d'abord, est le 1^{er} président LPO de 1912 à sa mort en 1917. Son parcours peut se résumer en deux livres. Comme nombre d'ornithologues de l'époque, Louis Magaud d'Aubusson est d'abord un chasseur et son premier ouvrage porte sur *La fauconnerie au moyen âge et dans les temps modernes*. Publié en 1879, il lui vaut d'être reconnu par ses pairs et d'entrer à la SA en 1880. Archiviste de la Société d'acclimatation entre 1887 et 1892, il en devient administrateur en 1907, après un périple en Égypte, et préside alors la section d'ornithologie. Le second ouvrage marquant, publié en 1914 à la fin de sa vie, s'intitule *La protection des oiseaux* : le titre se passe de commentaire. Magaud d'Aubusson est l'exemple même de la mutation des ornithologues à la charnière des XIX^e et XX^e siècle. Un prix portant son nom sera créé en son honneur par la LPO dans les années 1920 pour récompenser les plus beaux refuges.

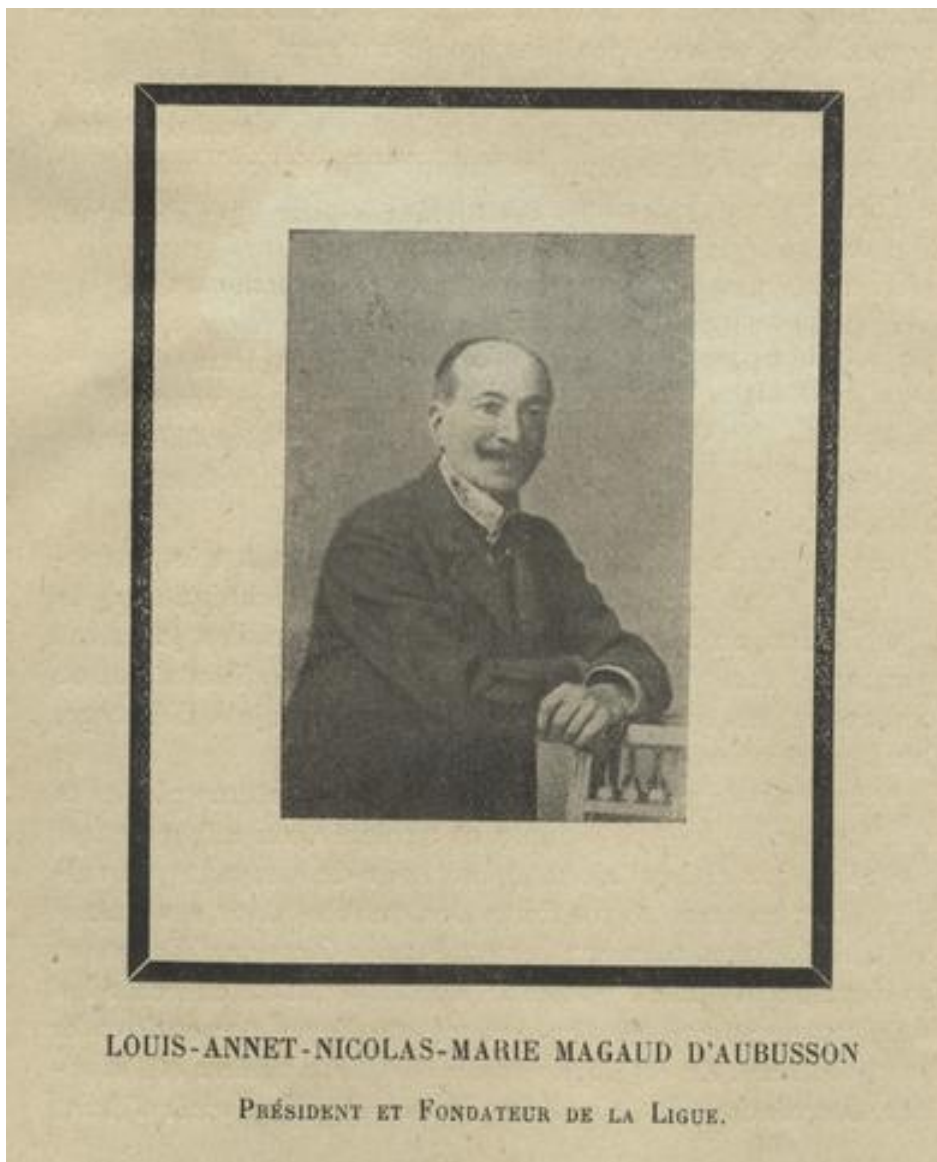


Fig. 4 : Louis Magaud d'Aubusson. « Nécrologie » publiée dans le Bull. LPO en 1918.

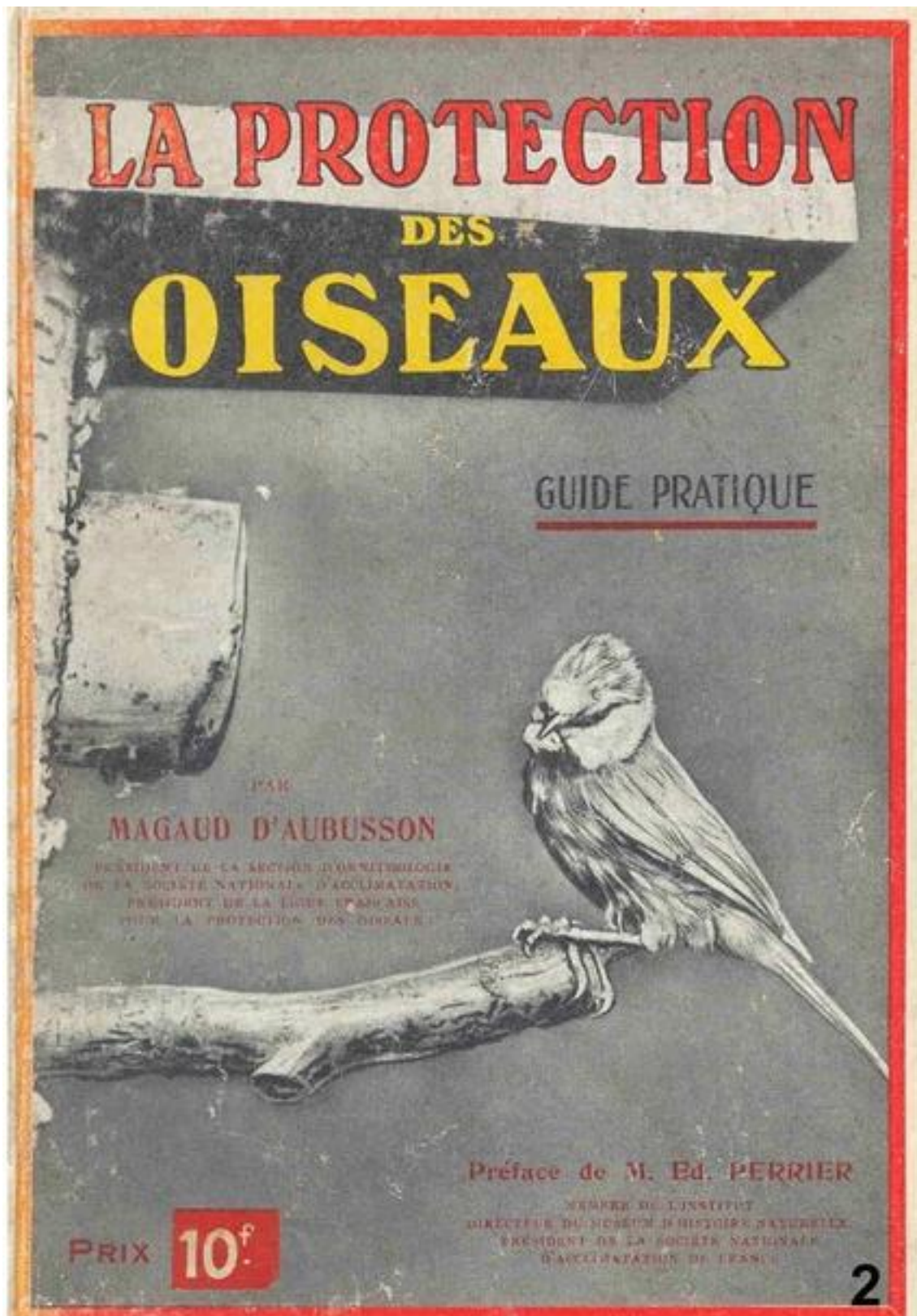


Fig. 5 : Couverture du livre de Louis Magaud d'Aubusson publié en 1914.

Albert Chappellier (1873-1949), rarement mis en avant, est pourtant un personnage-clé de la nouvelle association. Secrétaire de la LPO de 1912 à sa mort en 1949, Albert Chappellier en est l'âme véritable. Originaire de Pithiviers, ingénieur agronome, docteur ès sciences naturelles, Albert Chappellier fait essentiellement carrière au service des vertébrés utiles et nuisibles au Centre national de recherches agronomiques de Versailles. Aussi, nombre de ses travaux relèvent de la problématique utiles/nuisibles. Mais ces mêmes travaux témoignent également de vraies

convictions en matière de protection des oiseaux. Ainsi, dans *La lutte contre les corbeaux nuisibles*, réédité trois fois entre 1932 et 1959 sous l'égide du service de défense des végétaux utiles, il réclame une protection complète du grand corbeau (*Corvus corrax*), signalé comme une curiosité ornithologique en voie de disparition, et tempère fortement la nécessité de détruire la corneille et les freux : « *Le Grand corbeau se nourrit d'insectes et de petits Rongeurs. Il recherche volontiers les cadavres et même la charogne, mais s'attaque aussi au gibier, aux oiseaux et à leurs jeunes. Etant donné sa taille et la force de son bec, il pourrait être très nuisible si sa grande rareté ne lui enlevait toute signification agricole. Il est plutôt à considérer comme une curiosité ornithologique, dont il faut chercher à protéger les derniers représentants* ». Albert Chappellier est ainsi le symbole de l'importance du lien entre les oiseaux et l'agriculture dans l'émergence des idées de protection des oiseaux (Luglia 2013) et de la continuité entre la Société d'acclimatation et la LPO. Entré en 1906 à la SA, il reçoit en 1913 sa plus haute récompense, la grande médaille à l'effigie d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, à la fois pour ses travaux ornithologiques mais aussi pour sa protection des macareux des Sept-Îles. Pour les mêmes motifs, il reçoit en 1923 le prix « Louis Petit » de la SZFⁱⁱ. À chaque fois sont récompensés simultanément le savant utilitariste et le protecteur actif. Albert Chappellier prend alors une place grandissante au sein de la Société d'acclimatation en devenant en 1914 administrateur et membre de la commission des récompenses. Il le reste jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, à partir des années 1920, un renouvellement de l'équipe dirigeante de la LPO change quelque peu la donne, sans pour autant que l'on puisse constater une séparation totale entre les deux directions. Certains fondateurs parmi les plus en vue prennent leurs distances d'avec la LPO : c'est le cas du président Ternier (1861-1943) qui démissionne en 1921, du trésorier Lefi en 1921, du vice-président Ménégaux en 1920ⁱⁱⁱ. Albert Chappellier quant à lui reste et devient secrétaire dès 1920 alors que Jean Delacour accède à la présidence en 1921. Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les dirigeants de la LPO sont le plus souvent membres de la SA. Autre signe de renouvellement, des femmes accèdent à la direction de la LPO, qui se distingue ainsi d'une SA bien plus masculine.

De toute évidence, en 1912, on n'assiste pas à la naissance d'une nouvelle association mais davantage à l'apparition d'une émanation de la SA, d'une excroissance. Par contre, à partir des années 1920, la LPO se distingue de plus en plus au point que, dans la seconde moitié des années 1930, la LPO apparaît comme une association indépendante de fait même s'il faut attendre le 7 mai 1966 pour que cela soit de droit.

De nouveaux protecteurs ?

Cette structure progressivement nouvelle est-elle peuplée de protecteurs issus de milieux socio-culturels différents de la sociabilité mondaine de la SA ? Le caractère savant de la SA se retrouve assez bien dans la LPO par la présence de nombreux ornithologues. Parmi ceux-ci on peut, par exemple, citer les fondateurs de la Revue Française d'Ornithologie : Louis Denise (1863-1914), Auguste Ménégaux (1857-1937) ou Louis Ternier (1861-1943). En revanche, comme pour la SA, la sociabilité mondaine reste essentielle. La LPO rassemble ainsi une élite sociale assez traditionnelle composée d'aristocrates, de rentiers, de hauts-fonctionnaires, de propriétaires, dont le prince Paul Murat et le comte Delamarre de Monchaux, vice-présidents respectivement à partir de 1923 et de 1927, sont sans doute les meilleurs exemples.

La véritable nouveauté pour le sociétariat, parce qu'il y en a bien une, est la place plus importante des femmes, particulièrement dans la direction, alors qu'elles étaient absentes auparavant contrairement aux pays anglo-saxons. Trois femmes deviennent ainsi en 1923 secrétaires adjointes : Mme Delvincourt, Mme de Gourcuff et surtout Alexandrine Feuillée-Billot qui siège pendant plus de 40 ans à la direction de la LPO. Alexandrine Feuillée-Billot, originaire de Blois, est fascinante car elle représente une synthèse des courants favorables à la protection des oiseaux dans l'Entre-deux-guerres. C'est une naturaliste qui connaît très bien les oiseaux et qui

milite pour leur protection^{iv}. Elle appartient à plusieurs sociétés savantes comme la Société d'acclimatation, la LPO et la Société d'histoire naturelle du Loir-et-Cher. Ses ouvrages sur l'élevage^v, salués par les ornithologues et les aviculteurs, contribuent à la rendre légitime parmi les savants, ce qui est exceptionnel à cette époque. Ensuite, elle s'inscrit dans le mouvement de protection des animaux, que représente en France entre autres la Société protectrice des animaux, dont elle reçoit en 1925 une médaille en raison de ses combats contre la souffrance animale et particulièrement pour son investissement contre l'aveuglement des oiseaux chanteurs. Enfin, elle appartient au courant utilitariste et fait de nombreuses références à l'utilité des oiseaux. Elle prononce ainsi régulièrement des « causeries » sur les ondes de Radio-Paris^{vi} entre 1933 et 1939 comme les « oiseaux insectivores migrateurs » le 27 avril 1934, le « nourrissage des oiseaux utiles » le 4 décembre 1934 ou « les réserves ornithologiques de France » le 18 janvier 1938.

Les membres amateurs semblent également être en nombre plus important que pour la SA et surtout accèdent plus facilement aux postes de dirigeants. Le *Bulletin de la LPO* et celui de la FGFPO, traduisent bien cette tendance car ils n'ont aucune prétention savante, contrairement au *Bulletin de la SA*, et sont bien davantage des feuilles de liaison et d'information militantes.

En définitive, la LPO, par rapport à la SA, ne permet de renouveler que très partiellement les protecteurs de la nature. Une nouvelle fois, le changement n'est pas perceptible en 1912 mais plutôt dans les années 1920 même si, à cette date il s'agit davantage de la rencontre au sein de la LPO de deux courants : celui des naturalistes représenté par la SA et celui, antérieur, des protecteurs des animaux.

De nouvelles idées de protection de la nature ?

La LPO développe-t-elle une autre approche de la protection de la nature avec de nouveaux sujets d'inquiétude et de réflexion ? En 1912, une nouvelle fois, force est de constater qu'il n'en est rien et que la LPO ne traite que de problèmes déjà envisagés par la SA et les protecteurs dès la fin du XIX^e siècle (par exemple Oustalet 1895) : la protection des oiseaux utiles ; la destruction des habitats par le progrès agricole ; la tenderie et le braconnage ; l'éducation enfantine et populaire ; la plumasserie^{vii}.

Mais, au fil du temps, d'autres sujets émergent : la destruction causée par les phares ; la question des dégazages et des marées noires ; l'aveuglement des pinsons dans le Nord. Ce dernier sujet témoigne de la mutation idéologique qui conduit des considérations utilitaristes initiales à la réflexion morale. Dans le Nord de la France et en Belgique, une coutume consistait à capturer de jeunes passereaux chanteurs et à les aveugler pour développer leurs qualités de chant. Pour la LPO, le problème est d'abord, classiquement, que la convention de 1902 interdit cette pratique car elle affecte des oiseaux utiles à l'agriculture. Le second problème soulevé est assez neuf car il est d'ordre moral : cette « tradition barbare » génère une souffrance, intolérable pour des gens civilisés ; elle est donc le fait de personnes « brutales », réputées fréquenter assidûment l'estaminet. La LPO s'inscrit ainsi dans le droit fil de la protection des animaux initiée par la SPA mais s'en distingue un peu en s'intéressant à des oiseaux sauvages. Les représentants nordistes de la LPO saisissent en 1922 le préfet du Nord, qui leur oppose une fin de non-recevoir. Ils initient alors un vaste mouvement d'opinion mais c'est l'interpellation directe par la marquise Antonia de Pierre^{viii} du ministre de l'Agriculture Henry Chéron qui provoque une réaction salvatrice sous la forme d'un diligent décret interdisant formellement la capture et l'aveuglement des petits oiseaux. Il faut encore nombre d'interventions pugnaces de la LPO pour que cette disposition soit appliquée sur le terrain par toutes les autorités. C'est chose faite en 1925. Dans ce combat, les protecteurs invoquent la douleur et la souffrance en plus de l'utilité et de la loi. Les modes d'action qui font appel davantage aux militants, membres néanmoins de l'élite sociale, et beaucoup moins aux savants ; l'importance nouvelle des femmes à la fois comme idéologues (elles pensent la souffrance animale) et comme actrices de terrain (c'est la marquise qui interpelle le ministre).

Une nouvelle façon de protéger la nature ?

En 1912, la première action officielle de la LPO est de susciter la création de la réserve des Sept-Îles : est-ce un tournant dans la façon de protéger les espèces et les espaces naturels ?

C'est en 1908 qu'Albert Chappellier, réalisant un premier voyage dans l'archipel, constate le mauvais état de la colonie de macareux. Le lieutenant Hémerly signale les mêmes faits au Dr Louis Bureau (directeur-conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes de 1882 à 1919) par un courrier daté du 20 juin 1911. Sur la sollicitation de ces personnes, relayée par la SA, le préfet des Côtes du Nord prend le 28 août 1912 un arrêté d'interdiction de la chasse sur l'archipel, créant de fait la réserve. Mais il faut encore faire appliquer la loi et, comme les destructions continuent^{ix}, la LPO installe des plaques signalétiques (Blanchet 1950).



Fig. 6 : Plaque signalétique installée sur l'île Rouzic, Bull. LPO, 1920.

Cette volonté de créer une réserve pour sauver une espèce d'une disparition complète est assez neuve en France, en tout cas c'est la première fois qu'elle débouche sur une mise en œuvre concrète. Il est vrai qu'on peut objecter que la protection du Castor du Rhône précède de quelques années celle du Macareux moine. C'est en effet en 1909 que Galien Mingaud, avec le soutien puissant de la Société d'acclimatation, obtient des préfets du Gard, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône des arrêtés interdisant la chasse du Castor dans leurs départements toute l'année. Mais aucune réserve n'est créée pour cette espèce même si l'idée est alors émise. Cependant la nouveauté de 1912 est à relativiser car elle repose sur un appel à la puissance publique, très habituel chez les protecteurs du XIX^e siècle. Il est vrai qu'ici cet appel est entendu et suivi d'une réalisation qui débouche en plus sur une réussite de la protection du macareux. La véritable nouveauté survient le 18 janvier 1930 quand le sous-préfet de l'arrondissement de Lannion afferme à la LPO les terrains militaires des Sept-Îles : la réserve ornithologique devient privée et se dote d'un budget propre et d'un garde. Mais la Société d'acclimatation possède alors depuis 1927 la réserve de Camargue (projet qu'Albert Chappellier est chargé d'évaluer en octobre 1926), doublant ainsi une LPO sur laquelle elle a explicitement pris exemple.

Avec l'affaire de l'aveuglement des oiseaux chanteurs, nous avons constaté que l'éthique devenait rapidement un argument légitime pour protéger les oiseaux. Sur d'autres sujets, la LPO fait appel à toutes les bonnes volontés pour permettre le nourrissage hivernal des oiseaux, installer des nichoirs et établir des « refuges »^x chez les particuliers.



Cliché Harlingue.

LA MANGEOIRE DE FONTAINEBLEAU.

La "doyenne" des Mésanges nonnettes est posée sur l'appareil,
en avant.

Fig. 7 : Modèle de mangeoire-girouette, Bull. FGFPO, 1936.

À chaque fois, la LPO valorise ce que la conception traditionnelle considère comme relevant de la nature ou de la responsabilité féminine : l'alimentation ; l'habitation, la reproduction et l'élevage ; la protection des plus faibles. Ce faisant, la LPO met en œuvre trois principes novateurs par rapport au courant naturaliste de protection de la nature et à la SA : l'action directe individuelle ; la place centrale de l'amateur ; l'implication forte des femmes. Un militantisme différent existe donc à la LPO.

Conclusion

1912 est bien une date essentielle en matière de protection de la nature, non pas en tant que telle car rien de bien neuf n'apparaît à ce moment précis que ce soit en terme de structure, d'idéologie, de personne ou d'action, mais comme point de départ d'évolutions qui vont s'avérer majeures dans tous ces domaines au cours de l'Entre-deux-guerres.

1912 est un commencement important car l'accent a été mis sur la protection et uniquement sur la protection ; mais c'est bien la suite qui a été féconde et qui fait de cette date une étape signifiante dans une évolution lente et de longue durée.

En 1912, rien de tout cela n'était écrit : ce sont les hommes et les femmes de la LPO, leur conception de la relation entre les hommes et les oiseaux, leurs actions, qui ont bâti la longue histoire célébrée en 2012.

Rémi Luglia. Agrégé et docteur en Histoire. Membre associé du Centre de Recherche d'Histoire Quantitative, UMR 6583 (CNRS / Université de Caen Basse-Normandie), « Axe rural ».

Bibliographie

- Blanchet Odette (1950). « Historique de la réserve des Sept-Îles ». *Journal des oiseaux*. 18. mai-juin 1950 : 4-5.
- Cadi Antoine (2012). *Protéger les oiseaux. Un siècle d'actions avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux*. Ouest-France, Rennes.
- Chansigaud Valérie (2012). *Des hommes et des oiseaux : une histoire de la protection des oiseaux*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- Luglia Rémi (2012). *L'émergence de la protection de la nature en France (1854-1939). La Société d'acclimatation, témoin et acteur du courant naturaliste*. Thèse de doctorat en Histoire, Sciences-Po Paris. À paraître en 2014 aux Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire ».
- Luglia Rémi (2013). « Le savant, l'oiseau et l'agriculture. La Société d'acclimatation et la protection des oiseaux (1854-1939) ». *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher*. 68 : 137-148.
- Magaud d'Aubusson Louis (1914). *La protection des oiseaux : guide pratique*. LPO, Paris.
- Oustalet Émile (1895). *La Protection des oiseaux*. Louvet, Paris.

ⁱ Magaud d'Aubusson Louis (1912). « Ligue française pour la Protection des Oiseaux ». *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France*. VI9 : 180-182.

ⁱⁱ *Bulletin de la Société zoologique de France*. 1923 : 48-49.

ⁱⁱⁱ *Bulletin LPO*. 5-6. mai-juin 1921.

^{iv} Par exemple, Alexandrine Feuillée-Billot (1937). « La réserve des Sept-Îles ». Paul Vayssière (dir.). *Contribution à l'étude des réserves naturelles et des parcs nationaux*. Paul Lechevalier, Paris : 59-64. Cet ouvrage est presque exclusivement composé de textes écrits par des savants professionnels.

^v Alexandrine Feuillée-Billot a publié en 1936 trois ouvrages sous-titrés *Manuel d'élevage à l'usage de l'amateur d'oiseaux* à la Librairie agricole et horticole de la Maison rustique, réédités plusieurs fois : *Les serins domestiques et exotiques* (60 p.) ; *Les petits oiseaux des pays chauds* (68 p.) ; *Perroquets, perruches, colombes* (68 p.).

^{vi} Ses « causeries » sont signalées dans le journal *Ouest-Éclair* (éditions de Nantes et de Rennes).

^{vii} Magaud d'Aubusson Louis (1912). *Op. cit.* : 180-182.

^{viii} Antonia de Smet de Naeyer (20/12/1874-inconnue) épouse Henri de Pierre (1871-1954). Ce dernier dirige les haras de Compiègne lors de la visite du ministre Chéron. Il deviendra directeur général des Haras de France. Antonia de Pierre crée la Ligue belge pour la protection des oiseaux (LBPO) en 1922.

^{ix} *Bulletin LPO*. 10. novembre 1912 : 140-141.

^x Legros Adrien (1920). « En faveur des sanctuaires d'oiseaux ». *Bull. LPO*. 1. janvier 1920.